

Sapiendo

Communiqué de presse
Paris, le 26 janvier 2026

Retraite : ce qui change en 2026 Le point avec Sapiendo !

Entre les évolutions amorcées à l'automne 2025 et les ajustements paramétriques de début d'année, 2026 s'annonce comme une année importante pour la préparation de votre retraite.

Valérie Batigne, fondatrice et dirigeante de Sapiendo, explique : « Entre la revalorisation des seuils de validation des trimestres, l'ajustement des plafonds du PER et la suspension temporaire de la réforme, 2026 constitue une année charnière pour tous ceux qui souhaitent sécuriser leur future retraite. Chez Sapiendo, nous observons que ces évolutions, parfois techniques, ont un impact direct sur les stratégies individuelles. Notre rôle est d'aider chacun à comprendre ces changements, à optimiser ses droits et à anticiper les meilleures décisions au bon moment. »

Comment valider un trimestre en 2026 ?

Pour valider un trimestre cotisé, le nombre de mois travaillés n'importe pas (sauf la dernière année avant le départ à la retraite). C'est **le montant de vos revenus perçus sur l'année** qui compte. En pratique, il faut percevoir un revenu correspondant à **150 fois le SMIC horaire brut** pour valider un trimestre.

Au **1^{er} janvier 2026**, le SMIC horaire brut est de 12,02 €. Cela signifie que vous devez percevoir, sur l'année :

- 1 803 € brut pour valider 1 trimestre,
- 3 606 € brut pour valider 2 trimestres,
- 5 409 € brut pour valider 3 trimestres,
- 7 212 € brut pour valider 4 trimestres (le maximum annuel).

Bon à savoir

Il est possible de valider 4 trimestres en travaillant seulement quelques mois, à condition d'atteindre le seuil de revenus requis : [Comment valider un trimestre retraite ?](#)

PER : quels plafonds de déduction en 2026 ?

Le Plan d'épargne retraite (PER) permet de compléter votre future pension et de déduire les sommes versées de votre revenu imposable, dans la limite d'un plafond indexé sur le Plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS). Au **1^{er} janvier 2026**, le PASS a été revalorisé à **48 060 €**. Quelles conséquences sur les plafonds de déduction ?

Salariés & agents de la fonction publique (en fonction du PASS de l'année N-1)

- Déduction minimale : 4 710 €
- Déduction maximale : 37 680 €

Travailleurs indépendants ou non-salariés (en fonction du PASS de l'année N)

- Déduction minimale : 4 806 €
- Déduction maximale : 88 911 €

💡 Bon à savoir

Épargner pour sa retraite peut aussi être un moyen de réaliser des **économies d'impôt** : [Per, tout savoir sur la déductibilité à l'entrée](#)

Suspension de la réforme : êtes-vous concerné ?

La suspension de la réforme des retraites, annoncée à l'automne dernier, s'appliquera à compter du 1er septembre 2026.

Concrètement, l'âge légal minimum de départ sera figé à 62 ans et 9 mois, et la durée d'assurance à 170 trimestres, jusqu'au 1er janvier 2028. Les personnes nées entre le 1er janvier 1964 et le 31 mars 1965 ont ainsi la garantie de pouvoir partir à la retraite selon ces conditions.

Si la réforme devait reprendre son cours après l'élection présidentielle, le relèvement progressif de l'âge légal et de la durée d'assurance reprendrait alors selon le rythme initialement prévu :

Âge de départ à la retraite avant et après suspension de la réforme de 2023

Génération	Avant suspension	Après suspension	Avant suspension	Après suspension
	Âge légal	Âge légal	Trimestres	Trimestres
1964	63 ans	62 ans 9 m	171	170
Entre le 1er janvier et le 31 mars 1965	63 ans 3 m	62 ans 9 m	172	170
Entre le 1er avril et le 31 décembre 1965	63 ans 3 m	63 ans	172	171
1966*	63 ans 6 m	63 ans et 3 mois	172	172
1967*	63 ans 9 m	63 ans 6 m	172	172
1968*	64 ans	63 ans 9 m	172	172
1969 et après*	64 ans	64 ans	172	172

*Sauf si une nouvelle réforme est votée, après l'élection présidentielle de 2027.

Sapiendo

💡 Bon à savoir

Cette suspension redessine également le calendrier des départs anticipés pour **carrière longue**.

Parmi les autres mesures qui pourraient vous intéresser : deux coups de pouce pour la retraite des mères de famille et un durcissement du cumul emploi-retraite : [Découvrir les autres changements de l'année](#)

Contacts presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr
Sophie Gauthier : +33 (0) 6 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseil, d'analyse et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les Français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La PensionTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en termes d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia.